

La France face à ses

PARIS-KIGALI Obsédés par la défense du pré carré, politiques et militaires français ont laissé le champ libre aux extrémistes hutus

En novembre 2010, à Kigali, Nicolas Sarkozy avouait que la politique rwandaise de Paris avait péché par « aveuglement ». Le président français n'avait pas été jusqu'à dire que le pays avait commis des « fautes ». Dans son rapport de 1998, la mission parlementaire sur le Rwanda avait, elle, parlé d'« erreurs ».

Pierre Brana, alors député (PS) de Gironde, présidait la commission : il reconnaît que le terme « fautes » aurait été plus approprié, mais qu'il fallait respecter les équilibres internes d'une commission où cohabitaient « trois lignes » : ceux pour qui la France « n'a rien à se reprocher » ; ceux qui la jugent fautive, mais voulaient éviter de ternir son image ; enfin, ceux qui estiment que reconnaître ses responsabilités est le seul moyen de mériter la réputation de pays des droits de l'homme.

Une opération clandestine

Plus qu'aucun autre pays (sauf la Belgique, l'ex-colonisateur), la France est mouillée dans le drame. Fin 1990, c'est elle qui, en vertu d'accords de défense (1975) généreusement interprétés, vole au secours des Forces armées rwandaises (FAR), qui tentent de repousser l'assaut militaire des



Une patrouille de l'opération Turquoise.

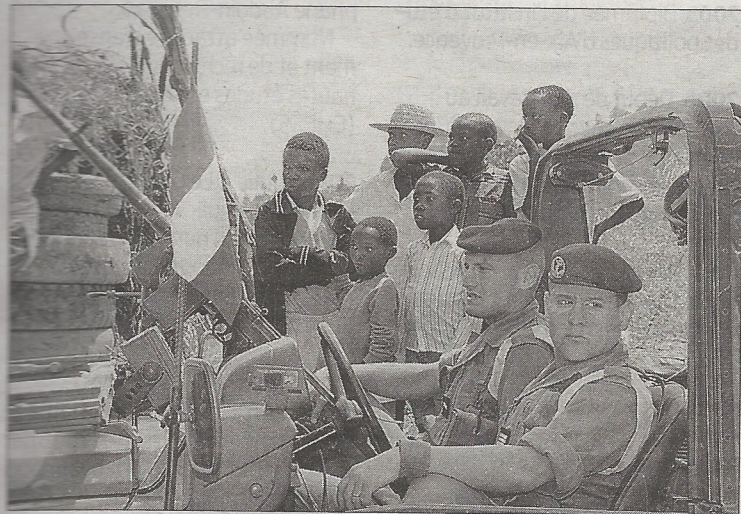
exilés tutsis du Front patriotique rwandais (FPR). Officiellement, l'opération Noroît vise à la formation des soldats rwandais. En réalité, les conseillers français participent aux combats. Et l'engagement tricolore ne fait que croître durant cette guerre de quatre ans via l'opération Chimère, clandestine celle-là, qui permet au régime Habyarimana de contenir les assauts du FPR.

À Paris, la ligne officielle est qu'il s'agit d'une « agression extérieure » justifiant l'intervention. Que le FPR reçoive un soutien étranger – celui de l'Ouganda notamment – est une évidence pour les politiques et militaires français, qui considèrent cette guerre, fort peu médiatisée en France à l'époque, comme le moyen de défendre le pré carré francophone africain contre la convoitise

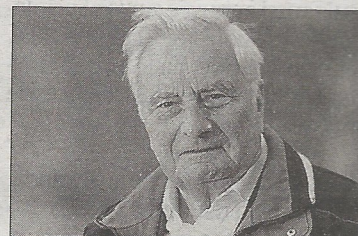
des Ang
Fachoda
çois Min
de l'Élys
bert Véd
partie de
tes du Q
Alain Jup
grille d'in
doute po
ou sous-e
ciateurs
Présen
Rwanda
pérants, a
diaires va
darme » P
le privé a
dais...), la
moyens d
remarque
n'avons j

... face à ses contradictions

POINT DE VUE



Une patrouille de l'opération Turquoise, en juin 1994. PHOTO AFP



PIERRE BRANA

Rapporteur de la mission parlementaire sur le Rwanda (1998)

l'écheveau complexe des chaînes hiérarchiques françaises, ni saisi comment les éléments d'information étaient pris en compte et intégrés dans un raisonnement politique qui permet ensuite d'élaborer une stratégie ».

Turquoise, trop tard

Trop proche d'un régime rwandais de plus en plus noyauté par ses extrémistes, la France est finalement intervenue. Mais trop tard. Quand les 2 500 soldats de l'opération Turquoise, qui a succédé à Amaryllis, dont le but restreint était d'évacuer les ressortissants français, arrivent au Rwanda, les massacres sont presque finis.

Pis : les Français, dont beaucoup reviennent dans un pays où ils ont des « frères d'armes » au sein des FAR, ne peuvent empêcher des drames supplémentaires : celui de Bisesero, où plusieurs milliers de Tutsis, sortis de leurs cachettes pour se mettre sous la protection des Français, seront quand même massacrés, est un remords dans le souvenir de nombreux militaires, à qui on reproche aussi d'avoir, sous couvert d'une opération humanitaire, permis à de nombreux tuteurs de se réfugier à l'étranger.

Seul pays à avoir tenté de s'interposer - alors que les Casques bleus avaient déserté le 21 avril, au pic des massacres -, la France ne peut hélas se satisfaire de ce brevet. Ni d'avoir enfin jugé à Paris un génocidaire, Pascal Simbikangwa, vingt ans après...

« Seize ans après, ce rapport reste la base pour ceux qui travaillent sur le génocide car nous avons obtenu tous les documents demandés, et ils figurent intégralement dans les annexes. On nous a reproché d'être timorés dans nos conclusions, mais les avis étaient partagés dans la commission. S'il n'avait tenu qu'à moi, j'aurais usé du mot "fautes" et été plus sévère sur le rôle de la France. Parmi ces fautes : avoir sous-estimé, dès 1990, la dérive raciste du régime rwandais (quotas, mention ethnique sur les cartes d'identité) ; ne pas avoir posé d'ultimatum au président Habyarimana pour lui imposer le retour de réfugiés, la démocratisation du régime, la fin des discriminations ; avoir voté le 21 avril, en plein génocide, la résolution 912 où l'ONU a décidé de diminuer de 2 539 à 270 le nombre de Casques bleus. En revanche, parler de complicité de génocide est une accusation très grave, qui relève du judiciaire : cela exige un examen fouillé à tous les échelons, et nous n'avons pas eu de documents permettant de porter de telles accusations. »

exilés tutsis du Front patriotique rwandais (FPR). Officiellement, l'opération Noroit vise à la formation des soldats rwandais. En réalité, les conseillers français participent aux combats. Et l'engagement tricolore ne fait que croître durant cette guerre de quatre ans via l'opération Chimère, clandestine celle-là, qui permet au régime Habyarimana de contenir les assauts du FPR.

À Paris, la ligne officielle est qu'il s'agit d'une « agression extérieure » justifiant l'intervention. Que le FPR reçoive un soutien étranger - celui de l'Ouganda notamment - est une évidence pour les politiques et militaires français, qui considèrent cette guerre, fort peu médiatisée en France à l'époque, comme le moyen de défendre le pré carré francophone africain contre la convoitise

des Anglo-Saxons. Ce « complexe de Fachoda » imprègne l'esprit de François Mitterrand, de la cellule africaine de l'Élysée, du secrétaire général Hubert Védrine, mais aussi d'une large partie des généraux et des diplomates du Quai d'Orsay, dirigé alors par Alain Juppé. La prégnance de cette grille d'interprétation explique sans doute pourquoi Paris a pu négliger ou sous-estimer les signaux annonciateurs d'un génocide.

Présente à tous les échelons au Rwanda (militaires, diplomates, coopérants, agents de la DGSE, intermédiaires variés dont le « supergendarme » Paul Barril, reconverti dans le privé au service du régime rwandais...), la France avait sans doute les moyens de s'opposer au pire. Mais, remarque Pierre Brana, « nous n'avons jamais pu démêler vraiment